
	<p align="center">Bachelor of arts HES-SO en arts visuels EDHEA - école de design et haute école d'art du Valais</p> <p align="center">DESCRIPTIF DE MODULE</p> <p align="center">Année académique : 2019-2020</p>	
Domaine	Design et arts visuels	
Filière	Arts visuels	
Titre du module	X2 eXploration 2	
Type de module	Module spécialisé, obligatoire*, avec options	
Code	8X2	
Type de formation	Bachelor HES-SO en arts visuels	
Crédits ECTS	6 ECTS / Semestre	
Semestre	Automne, semestre 3	
Lieu	EDHEA – école de design et haute école d'art du Valais	
Prérequis	Pas de prérequis	
Langues principales	Français, Allemand et Anglais	
Caractéristique	*En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour obtenir le profil de la formation, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine (cf/art. 23, 24 et 25 Règlement de la formation de base bachelor et master HES-SO, du 15 juillet 2014)	
Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage	<p>Le programme Bachelor s'adresse aux étudiants et aux étudiantes qui ont l'ambition de développer une recherche artistique et qui se préoccupent de la situer dans un contexte socioculturel et politique. L'étudiant-e s'initie d'abord à l'ensemble des savoirs pour opérer ensuite des choix et dégager ses propres perspectives de création.</p> <p>Au cours de la formation, l'étudiant et l'étudiante sont conduits à renforcer les apprentissages expérimentés dans les ateliers par une participation à un ou à plusieurs workshops parmi ceux proposés, accrédités et dirigés par des artistes invité-e-s.</p> <p>Conduits d'une façon à la fois complémentaire et indépendante du rythme de l'école, ils donnent l'occasion à l'étudiant-e de se familiariser avec une multitude de démarches artistiques.</p>	
Contenu et formes d'enseignement	<p>Le programme Bachelor propose aux étudiants et aux étudiantes dans le cadre de modules d'exploration ou modules mixtes de se constituer un choix d'enseignement, de cours ou de workshops qui puissent correspondre à leurs aspirations aussi bien artistiques qu'intellectuelles. Contrairement au module X1, dans le module X2, certaines des composantes peuvent être choisies par l'étudiant ou l'étudiante.</p> <p>Ainsi, le module est composé d'un cours théorique à choix apportant à l'étudiant et à l'étudiante des connaissances et des réflexions dans des domaines à même d'enrichir leur pratique, et d'un workshop à choix parmi ceux proposés chaque semestre.</p> <p>Le cours d'histoire de la vidéo aborde les questions propres à l'image en mouvement, passant du cinéma expérimental aux pratiques contemporaines avec le médium, tout en rendant les étudiant-e-s attentifs/ves à la contextualisation des œuvres.</p> <p>Enfin, le séminaire «Intervention» veut passer au crible de la critique les problématiques de l'art et chercher à distinguer en eux la part de légitimation et la part de validité des énoncés.</p>	
Modalités d'évaluation et validation	Chaque cours et chaque workshop présentent des modalités d'évaluation propres. Cependant, le module ne peut être accrédité que lorsque tous les cours sont validés. Concrètement, des travaux ou des présentations orales sont exigés, de même, d'une manière générale, qu'une participation active, que ce soit dans les workshops ou les autres cours et séminaires, également validés sur ces bases.	
Modalité de remédiation	Remédiation possible, travaux complémentaires à rendre, à l'exception du workshop, qui doit être intégralement repris en cas de non-validation.	
Enseignant-e-s	Artistes invité-e-s (Workshops), Christian Indermuhle (cours théorique à choix : Anthropologie), Marie Sacconi (cours théorique à choix : Pratiques du lieu), Valérie Felix (cours théorique à choix : Arts numériques), Geneviève Loup et invité : Jean-Philippe Antoine (Séminaire Intervention),	

	Geneviève Loup (Unité Vidéo : Histoire de l'art vidéo)
Nom du/de la responsable du module	Françoise Brunner, coordinatrice Bachelor en arts visuels
Descriptif validé le	25.06.19
Par	Federica Martini, responsable de la filière arts visuels